PREMIÈRE COMPAGNIE D'ARCHERS D'ÉPINAL -INSCRIPTION 2023/2024

http://arc-epinal.fr

NOM : …… **PRÉNOM** : ……

Si déjà inscrit FFTA **N° LICENCE :** ……

Sexe : ☐ **M** ☐ **F**

Date de naissance : …… Adresse :……

Code postal : …… **Ville :** ……

Nationalité : **Ville de naissance** :

Tél. : …… **E-mail** : ……

Pour une première inscription, n'oubliez pas de joindre à la présente :

☐ Un certificat médical de moins de 3 mois précisant la mention **« non contre indication à la pratique du tir à l'arc y compris en compétition » (mention complète obligatoire). Ou attestation de réponse négative au questionnaire médical. Sur le site** http://arc-epinal.fr

Pour un **renouvellement**, fournir la fiche de « Demande de renouvellement de licence saison 2022- 2023 » qui vous a été envoyé par la FFTA fin Août 2023.

☐ Le chèque correspondant au montant de la licence :

-De 10 à 13 ans 87€

-A partir de 14 ans 107.5€

Seul un dossier complet : feuille d'inscription + certificat médical (yc en compétition) + règlement fera l'objet d'une prise de licence.

J'autorise OUI/NON (rayer la mention inutile) l'échange d'adresse courriel ou téléphonique au sein du club à des fins d'information ou de communication.

J'autorise OUI/NON (rayer la mention inutile) l'utilisation de mon image (Photos/vidéos..) par mon club dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

En prenant mon inscription au sein de la 1ière Compagnie, j'ai lu et je m'engage à respecter ou à faire respecter à mon enfant, le règlement intérieur de l'association (affiché sur le panneau d'informations à la salle de tir de la Halle des Sports et consultable sur notre site web http://arc-epinal.fr

Autorisation parentale pour un enfant mineur

Je soussigné ……demeurant……
autorise mon fils, ma fille ……à pratiquer le tir à l'arc au sein de la Première Compagnie d'Archers d'Epinal affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc. Mon fils, ma fille est licencié(e) à la FFTA par les soins du Club, et bénéficie de la sorte, de l'assurance fédérale.
Il, elle a répondu non au questionnaire médical pour les mineurs (Transmettre obligatoirement l'attestation de réponse négative) ***Le questionnaire et l'attestation sont téléchargeables sur le site du club.*** **OU il, elle a passé une visite médicale de non contre-indication dont je transmets le certificat au responsable du club.**

La responsabilité du Club s'arrête à l'issue de la fin de l'horaire de l'entraînement quelque soit le lieu de réalisation de celui-ci.

Je suis informé(e) que les entrainements se déroulent depuis la rentrée et jusqu'au printemps à la Halle des Sports puis, en extérieur à la « Plaine de SOBA » route d'Archettes. D'autre part, ponctuellement, quelques entraînements pourront être effectués au Fort de Sanchey afin de découvrir le tir nature et/ou 3D. Je serais informé à l'avance de ces éventuels changements.
Je note que mon accord sera demandé ou ma contribution sera sollicitée lors des déplacements qui pourraient être proposés à mon enfant, afin de participer à des rencontres ou compétitions adaptées à son âge.

Fait le : …… A : ……

Signature des deux parents

A retourner ou déposer à : Première Compagnie d'Archers d'Epinal
Halle des Sports - 51, route de Remiremont 88000 Epinal